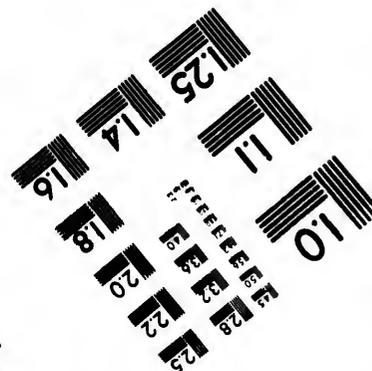
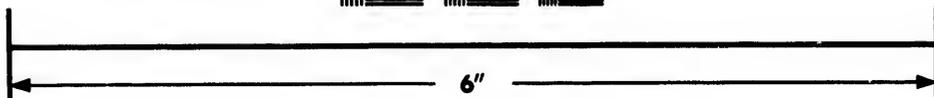
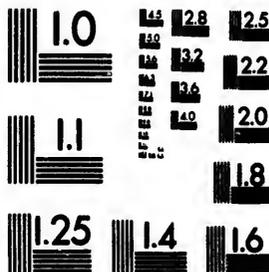


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15
12
18
22
25
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
01

© 1987

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

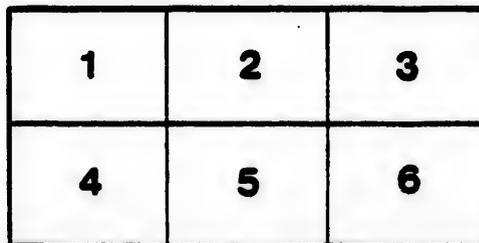
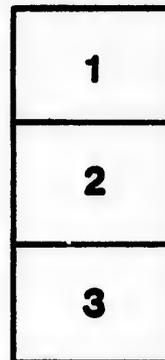
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
to

pelure,
n à



Société de St. Vincent de Paul.

ŒUVRE DU PATRONAGE.

Québec, Janvier, 1865.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction donnée aux enfants pauvres, choisis par les Conférences et assistés par l'œuvre du Patronage.

Le Patronage des familles est la voie qui conduit aux œuvres spéciales ; dont le patronage des écoles n'est pas la moindre. Vous connaissez la formation de notre œuvre ; quelques courts détails suffiront pour en exposer la situation, autant du moins que le permettent les renseignements parfois trop laconiques des Patrons.

Ce qui frappe tout d'abord en visitant les pauvres, c'est le grand nombre d'enfants dont les parents, souvent par insouciance, quelquefois par une prétendue nécessité, négligent l'éducation et l'instruction.

L'œuvre des écoles commence à grandir et à prendre une place marquante parmi les œuvres spéciales, et nous remarquons avec satisfaction que les conférences s'y portent volontiers. Il ne manque pas en vérité de motifs qui justifient cette disposition : nos pauvres en grande majorité chargés de famille, obligés de chercher de tous côtés les moyens de pourvoir à leurs besoins de tous les jours, négligent beaucoup l'éducation de leurs enfants.

La charité a trouvé le moyen de procurer l'instruction chrétienne aux enfants qui ne peuvent assister aux écoles. Des patrons ont eu le zèle d'appeler quelques-uns d'entre eux chez eux pour leur enseigner la doctrine chrétienne.

L'œuvre du patronage, avec ses faibles ressources, est parvenue à secourir et placer 40 enfants à l'école : ils ont été vêtus de pied en cap, et ont eu les livres et cahiers nécessaires à leur usage.

Je suis heureux de pouvoir dire que 36 enfants, sur les 40, ont reçu 1295 bonnes notes, *très bien*, pour *conduite, travail, civilité, bonne tenue, assiduité, leçons* ; et je me crois tenu en justice de signaler tout particulièrement Philius Boucher, qui a obtenu 336 points dans le cours d'une seule année.

Le Gardien du vestiaire a distribué avec beaucoup de soin les divers effets et hardes à lui confiés, aux enfants patronnés par l'autorisation du Président. En voici la liste : 85 p. pantalons, 66 Blouses, 60 Vestes, 56 Chemises, 66 Casquettes, 95 p. de bottines, et 80 p. de bas, en tout 508 articles ; et aussi 70 verges de coton pour doubles.

Mais pour suffire à tout cela, il faut des ressources ; ressources d'argent, ressources de personnel. Ces dernières ne sont pas les plus faciles à trouver.

L'œuvre du Patronage rend de grands services et a le droit de reclamer en conséquence, la coopération des hommes de bien. Chaque année nous faisons un



appel au zèle de tous les bienfaiteurs des Pauvres pour demander leur concours bien-vieillant.

Nous sommes bien reconnaissants envers ces bienfaiteurs et coopérateurs pour les faveurs qu'ils nous accordent ; c'est à nos yeux une preuve certaine que notre œuvre reçoit leur approbation. Faisons donc tous nos efforts pour que ces faveurs si précieuses nous soient toujours accordées, et que la confiance et la franchise fraternelle, qui sont les liens de nos actions, ne diminuent jamais et nous servent de puissants stimulants pour continuer à secourir activement les pauvres enfants patronnés.

Grâce à Dieu, l'œuvre du Patronage compte beaucoup de bienfaiteurs, et il y a lieu de penser que ce nombre, loin de diminuer, ne fera que s'accroître. Adressons à Dieu de ferventes prières pour qu'il en soit ainsi.

Cette année seize de ces enfants ont participé à la sainte table dans les meilleures dispositions : ces seize enfants, s'ils n'avaient reçu les habits qui leur étaient nécessaires pour fréquenter l'école et le catéchisme, et aussi pour faire la grande action de leur première communion, ne se trouveraient pas aujourd'hui capables de lire et d'écrire, de mener une vie chrétienne et d'être bientôt en état de gagner leur pain. Ces résultats, Monsieur le Président, je suis heureux de vous les signaler, parcequ'ils sont d'un caractère élevé et digne d'attirer l'attention. Nul doute que nous aurions pu faire davantage et que nous pouvons aspirer à réaliser des succès plus considérables. J'ose vous les promettre, parce que les Patrons sont pleins d'ardeur et dans la disposition de seconder la Providence qui favorise leur œuvre.

Toutes les conférences ne sont pas encore représentées dans le Patronage, et je le regrette pour elles et pour les petits enfants. Mais j'apprends que bientôt deux autres conférences y prendront part.

Sans entrer dans les détails sur l'œuvre des apprentis, il est toutefois à propos de citer ce fait de quelques uns qui se sentant émus en entendant parler de la détresse de leurs parents, ont retiré immédiatement leurs gages pour leur venir en aide. Deux de ces enfants entrés comme apprentis chez des artisans de probité procurent aujourd'hui à leurs mères veuves une aide supplémentaire, en contribuant au paiement du loyer et du bois de chauffage. Un autre gagne assez pour ne pas être davantage à la charge de son pauvre père qui est constamment souffrant. Un quatrième paye tout le loyer de la maison occupée par son pauvre père qui ne peut procurer comme journalier le nécessaire à sa nombreuse famille, composée de dix personnes. Tel est le spectacle vraiment consolant qu'il nous a été donné de voir, et qui laissera des traces profondes dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de contribuer à cette œuvre.

Nous devons une grande reconnaissance aux chers frères des Ecoles Chrétiennes et à plusieurs autres instituteurs pour l'attention toute spéciale qu'ils donnent à cette belle œuvre.

Le Patronage des écoles est florissant. il réalise toutes les espérances qu'on en avait conçues, et il a pris la plus heureuse extension.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

PIERRE RIVET, *Président.*

G. M. MUIR, Ecuyer,
Président du Conseil Particulier.

P. S.—Les enfants patronnés sont surveillés par le Patron nommé par la Conférence ; il s'occupe à examiner les notes hebdomadaires et en fait rapport à la réunion mensuelle. On suspend les secours en effets lorsqu'il y a lieu, pour améliorer la conduite de l'enfant, et pour l'obliger à obtenir des bonnes notes ; et on supprime ces secours s'il se comporte mal.

Il est très important que le Patron examine le livret des notes de la semaine, en présence de l'enfant ; qu'il lui fasse ses observations et prenne une connaissance suffisante de ce qui le concerne, pour en rendre compte au Président de l'œuvre et à la réunion suivante. Quoique le règlement n'en fasse pas une obligation, le Patron pourrait signer le livret chaque fois qu'il l'examine, ou au moins y faire une marque par laquelle il constaterait combien de fois ce livret lui a été présenté. En un mot chaque Patron doit rendre compte des enfants dont il a été chargé, et prendre les moyens de s'acquitter efficacement de cette tâche agréable.

P. R.

